

PRIMA Québec
États financiers
au 31 mars 2021

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 2 - 4 |
| États financiers | |
| Résultats | 5 |
| Évolution de l'actif net | 6 |
| Flux de trésorerie | 7 |
| Situation financière | 8 |
| Notes complémentaires | 9 - 14 |
| Annexe | 15 |

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 100
296, rue De Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 4C9

T 450 438-4249
Sans frais : 1-877-438-4249

Aux administrateurs de
PRIMA Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme PRIMA Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Cholet Grant Thornton S.E. N.C.R. L.

Saint-Jérôme
Le 20 mai 2021

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A112341

PRIMA Québec**Résultats**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

| | <u>2021</u> | <u>2020</u> |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Apports | | |
| Ministère de l'Économie et de l'Innovation - fonctionnement | 550 000 | 550 000 |
| Ministère de l'Économie et de l'Innovation - programmes | 3 221 186 | 3 324 274 |
| Ministère de l'Économie et de l'Innovation - autres | | 17 020 |
| Aide gouvernementale | 84 700 | |
| Ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique du Canada - autres | | 21 666 |
| Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec - programmes | <u>668 162</u> | <u>238 280</u> |
| | <u>4 524 048</u> | <u>4 151 240</u> |
| Cotisations des membres | 104 632 | 97 532 |
| Honoraires de gestion - privés | 201 147 | 147 830 |
| Honoraires de gestion - publics | 84 817 | 92 072 |
| Services | 62 027 | 30 808 |
| Produits nets de placement | 109 946 | 126 789 |
| Variation de la juste valeur des fonds communs de placement | <u>129 562</u> | <u>(77 561)</u> |
| | <u>692 131</u> | <u>417 470</u> |
| | <u>5 216 179</u> | <u>4 568 710</u> |
| Charges | | |
| Animation en infrastructures de recherche et développement du Québec | 50 918 | 40 473 |
| Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec | 668 162 | 238 280 |
| Contributions aux industries - universités | 3 177 294 | 3 299 475 |
| Dépenses administratives (annexe) | 940 142 | 833 735 |
| Projet de fabrication additive | | 67 351 |
| | <u>4 836 516</u> | <u>4 479 314</u> |
| Excédent des produits par rapport aux charges | <u>379 663</u> | <u>89 396</u> |

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

PRIMA Québec**Évolution de l'actif net**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

| | | | | 2021 | 2020 |
|--|----------------|-------------------------------|----------------|------------------|----------------|
| | Non affecté | Investi en immobilisations | Affecté | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au début | 961 052 | 2 721 | | 963 773 | 874 377 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 381 076 | (1 413) | | 379 663 | 89 396 |
| Affectations d'origine interne (note 3) | (754 128) | 4 128 | 750 000 | | |
| Solde à la fin | 588 000 | 5 436 | 750 000 | 1 343 436 | 963 773 |

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

PRIMA Québec**Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

| | <u>2021</u> | <u>2020</u> |
|--|------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits par rapport aux charges | 379 663 | 89 396 |
| Éléments hors caisse | | |
| Amortissement - immobilisations corporelles | 1 413 | 2 680 |
| Produits de placements réinvestis | (109 946) | (126 789) |
| Variation de la juste valeur des fonds communs de placement | (129 562) | 77 561 |
| | <u>141 568</u> | <u>42 848</u> |
| Variation nette d'éléments du fonds de roulement | | |
| Débiteurs | 8 101 | (25 189) |
| Frais payés d'avance | (514) | (6 624) |
| Frais payés d'avance - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec | 17 535 | (17 535) |
| Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation - programmes | (589 494) | (3 375 740) |
| Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation - autres | 4 520 | (4 520) |
| Apports à recevoir - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec | (165 261) | (513 173) |
| Apports reportés | 36 862 | 1 957 212 |
| Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement | (7 581) | (5 142) |
| Produits reportés - cotisations des membres | (7 972) | 9 757 |
| | <u>(703 804)</u> | <u>(1 980 954)</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | <u>(562 236)</u> | <u>(1 938 106)</u> |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition de placements | (3 438 326) | (2 006 467) |
| Cession de placements | 4 039 326 | 3 396 572 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (4 128) | (2 074) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | <u>596 872</u> | <u>1 388 031</u> |
| Augmentation (diminution) nette de l'encaisse | 34 636 | (550 075) |
| Encaisse au début | 69 525 | 619 600 |
| Encaisse à la fin | <u>104 161</u> | <u>69 525</u> |

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

PRIMA Québec

Situation financière

au 31 mars 2021

| | 2021 | 2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| ACTIF | | |
| Court terme | | |
| Encaisse | 104 161 | 69 525 |
| Débiteurs | 43 888 | 51 989 |
| Frais payés d'avance | 28 434 | 27 920 |
| Frais payés d'avance - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec | | 17 535 |
| Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation | 6 069 108 | 5 479 614 |
| Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation - autres | | 4 520 |
| Apports à recevoir - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec | 1 039 025 | 873 764 |
| | <u>7 284 616</u> | <u>6 524 867</u> |
| Long terme | | |
| Placements (note 4) | 3 987 268 | 4 348 760 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 5 436 | 2 720 |
| | <u>11 277 320</u> | <u>10 876 347</u> |
| PASSIF | | |
| Court terme | | |
| Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7) | 95 560 | 103 140 |
| Produits reportés - cotisations des membres | 72 705 | 80 677 |
| Apports reportés - portion disponible (note 8) | 288 337 | 512 904 |
| Apports reportés - portion engagée (note 8) | 9 477 282 | 9 215 853 |
| | <u>9 933 884</u> | <u>9 912 574</u> |
| ACTIF NET | | |
| Non affecté | 588 000 | 961 052 |
| Investi en immobilisations | 5 436 | 2 721 |
| Affecté | 750 000 | |
| | <u>1 343 436</u> | <u>963 773</u> |
| | <u>11 277 320</u> | <u>10 876 347</u> |

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil

Administrateur

Administrateur

PRIMA Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Les activités de l'organisme ont pour but de valoriser et de développer en concertation les matériaux avancés dans le but d'accroître les retombées économiques et sociales et l'avantage concurrentiel de l'industrie au Québec et au Canada. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes est comptabilisée à titre d'apport. Elle est constatée au cours de l'exercice où les charges courantes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certaine que celle-ci se matérialisera. Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Services

Les produits de services sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services sont rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatations des produits (suite)

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont comptabilisées conformément à l'entente entre les parties, lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. De plus, les cotisations des membres sont reportées et constatées linéairement sur la durée de la cotisation.

Honoraires de gestion

L'organisme constate ses produits d'honoraires de gestion selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les partenaires de recherche, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits comprennent les postes de la variation de la juste valeur des fonds communs de placement et les produits nets de placements, qui incluent les produits d'intérêts et les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements et la variation de la juste valeur des fonds communs de placement sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des résultats.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
 au 31 mars 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

| | <u>Méthodes</u> | <u>Taux et période</u> |
|-------------------------|-----------------|------------------------|
| Équipement informatique | Dégressif | 30 % |
| Mobilier et agencements | Dégressif | 20 % |
| Améliorations locatives | Linéaire | 3,5 ans |

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Contributions aux industries - universités

Les contributions aux industries - universités représentent les montants versés par l'organisme à des partenaires de recherche qui réaliseront les travaux de recherche approuvés. Ces contributions sont comptabilisées lorsque les montants déterminés lors de l'acceptation du projet sont versés en fonction de l'atteinte des critères inscrits aux contrats des projets de recherche subventionnés.

3 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, 4 128 \$ (2 074 \$ en 2020) ont été transférés de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
 au 31 mars 2021

3 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE (suite)

En prévision de la période triennale 2022-2024, le conseil d'administration de l'organisme a affecté une somme totale de 750 000 \$ pour d'éventuels projets structurants susceptibles de générer ou d'appuyer d'autres projets et ainsi rassembler des acteurs d'horizons différents autour d'un objectif commun qui contribuera à soutenir l'écosystème des matériaux avancés. Ces projets et les budgets afférents, précédemment soumis au conseil d'administration pour approbation, pourront s'inscrire dans le contexte des stratégies et plans gouvernementaux effectifs. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4 - PLACEMENTS

| | <u>2021</u> | <u>2020</u> |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Compte surintérêt, sans échéance | 126 291 | 379 272 |
| Certificats de placement garanti, 1,75 % (1,75 % au 31 mars 2020) | 101 573 | 718 008 |
| Fonds communs de placement obligataire | 3 759 404 | 3 251 480 |
| | <u>3 987 268</u> | <u>4 348 760</u> |

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | <u>2021</u> | | <u>2020</u> | |
|-------------------------|---------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | Coût | Amortis- sement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Équipement informatique | 22 328 | 17 454 | 4 874 | 2 458 |
| Mobilier et agencements | 17 061 | 16 499 | 562 | 262 |
| Améliorations locatives | 6 033 | 6 033 | | |
| | <u>45 422</u> | <u>39 986</u> | <u>5 436</u> | <u>2 720</u> |

6 - CRÉDIT DISPONIBLE

L'organisme dispose de cartes de crédit, d'un montant autorisé total de 10 000 \$ (10 000 \$ au 31 mars 2020), portant intérêt au taux de 20,99 % et sont renouvelables en octobre 2022.

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

| | <u>2021</u> | <u>2020</u> |
|---|---------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 25 726 | 43 876 |
| Salaires et vacances à payer | 60 099 | 46 813 |
| Taxes à la consommation à payer | 5 987 | 7 835 |
| Autres | 3 748 | 4 616 |
| | <u>95 560</u> | <u>103 140</u> |

Les sommes à remettre à l'État totalisent 5 987 \$ au 31 mars 2021 (7 835 \$ au 31 mars 2020).

PRIMA Québec
Notes complémentaires
 au 31 mars 2021

8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions servant à couvrir les frais de fonctionnement et les frais de programmes qui seront encourus au cours des exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

| | <u>2021</u> | <u>2020</u> |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 9 728 757 | 7 771 545 |
| Montant constaté à titre de produits | (4 439 348) | (4 112 554) |
| Montant reçu ou à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation | 4 476 209 | 6 069 766 |
| Solde à la fin | <u>9 765 618</u> | <u>9 728 757</u> |

Le solde à la fin est divisé entre les éléments suivants :

| | <u>2021</u> | <u>2020</u> |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Portion disponible | | |
| MEI - programmes - appui aux infrastructures de recherche | 77 586 | 121 479 |
| MEI - programmes - concours de recherche collaboratif | 92 337 | 273 012 |
| MEI - fonctionnement | 118 413 | 118 413 |
| | <u>288 336</u> | <u>512 904</u> |
| Portion engagée | | |
| MEI - programmes - appuis aux projets de recherche et de développement - contributions aux industries et aux universités | 7 996 929 | 7 706 603 |
| CRIBIQ - programmes | 1 440 353 | 1 509 250 |
| Projet - Carrefour | 40 000 | |
| | <u>9 477 282</u> | <u>9 215 853</u> |
| | <u>9 765 618</u> | <u>9 728 757</u> |

9 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs de placement. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

9 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le compte surintérêt et les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement et du compte surintérêt, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

10 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location à long terme échéant le 31 mars 2022, à verser une somme minimum de 78 232 \$ pour la location d'espaces.

PRIMA Québec**Annexe**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

| | <u>2021</u> | <u>ANNEXE</u> <u>2020</u> |
|---|----------------|------------------------------|
| | \$ | \$ |
| DÉPENSES ADMINISTRATIVES | | |
| Salaires et charges sociales | 618 263 | 533 113 |
| Assurances | 6 251 | 5 641 |
| Charges locatives | 74 395 | 77 000 |
| Communications | 59 154 | 27 733 |
| Conseil d'administration et comité | 1 282 | 8 843 |
| Consultants | 50 663 | 31 483 |
| Déplacements | 1 008 | 21 362 |
| Fournitures et frais de bureau | 6 745 | 9 527 |
| Frais bancaires | 2 031 | 2 143 |
| Frais de cofinancement | 3 510 | (23 491) |
| Frais d'évaluation des projets | 53 259 | 49 513 |
| Frais informatiques | 2 778 | 2 266 |
| Honoraires professionnels | 25 038 | 21 813 |
| Frais de recrutement | 8 293 | |
| Réunions et congrès | 2 124 | 12 049 |
| Taxes et permis | 290 | 296 |
| Site internet | - | 24 900 |
| Télécommunications | 23 645 | 26 864 |
| Amortissement - immobilisations corporelles | 1 413 | 2 680 |
| | <u>940 142</u> | <u>833 735</u> |